

# **SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL SCARPE-ESCAUT**

(Créé par Arrêté de Monsieur le Ministre de l'Intérieur en date du 11/12/1968)  
 (Modifié par Arrêté Préfectoral en date du 23/12/1987 – du 04-11-2002 - du 16/09/2010 - du 30/12/2016)  
 Statuts modifiés en date du 4 février 2021

**Siège statutaire et administratif :**

**Maison du Parc naturel régional 357 rue Notre-Dame d'Amour 59230 Saint-Amand-les-Eaux**

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS – 2025 - 44**

**Séance du :** 21/11/2025 (report de la réunion du 12/11/2025)

**Date de convocation :** Convocation initiale : 16/10/2025 - Convocation report de la réunion : 14/11/2025

**Sous la Présidence de :** Grégory LELONG

### **COMPOSITION DU COMITE SYNDICAL (94 membres – 374 voix) :**

**- AU TITRE DU CONSEIL REGIONAL (126 voix) :** BARA Laurence – COLSON Aurore – DUFOSET Alexandre – FOUTRY Luc – GOMBERT Sandrine – GONDY Elisabeth – LUBREZ Caroline – ROHART Ludovic – TEINTENIER Véronique -

**- AU TITRE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL (126 voix) :** DEGALLAIX Laurent – DELANNOY Frédéric – DESCAMPS-MARQUILLY Béatrice - DETAVERNIER Jean Luc – LABADENS Sylvie – RENAUD Eric – SEGUIN Sébastien – VALOIS Patrick - ZAWIEJA-DENIZON Isabelle

**- AU TITRE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPERATION INTERCOMMUNALE (63 voix – 1 poste titulaire à pourvoir) :**

#### **Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole :**

2 membres titulaires : ZINGRAFF Raymond - POPULIN Agostino

2 membres suppléants : DUFOUR-LEFORT Régis – JOVENIAUX Didier

#### **Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut :**

3 membres titulaires : DA SILVA Hélène, SALIGOT Bruno, SZYMONIAK Laurence

3 membres suppléants : PAILLOUSSE-PIREZ Marie Josée, LEBRUN-VANDERMOUTEN Bernard, DE NEVE Franc

#### **Communauté d'Agglomération Douaisis Agglo :**

1 membre titulaire : HEGO Claude

1 membre suppléant : HALLE Jean Luc

#### **Communauté d'Agglomération Cœur d'Ostrevent :**

2 membres titulaires : DECLEUSE Marc, GAMBIEZ Daniel

2 membres suppléants : FALEMPE Marie-Françoise, DURAND Jérémie

#### **Communauté de Communes Pévèle-Carembault :**

1 membre titulaire : poste à pourvoir

1 membre suppléant : DELCOURT Philippe

### **AU TITRE DES COMMUNES (67 voix – 2 postes titulaires à pourvoir) :**

1 membre titulaire et 1 membre suppléant par commune :

MM. MORTELETTE Jean Paul et COUILLEZ Didier (Anhiers) – DUTRIEUX Isabelle et DEGAUGUE Cédric (Anzin) – LAI Julie et DUBOIS Elisabeth (Aubry du Hainaut) - CACHOIR Bruno et VANDENBERGUE Yves (Bellaing) – BENYAHIA Ali et HOFFMANN Léon (Beuvrages) – LEMOINE Raphaël et MIQUET Patrick (Beuvry la Forêt) – TENEUL Arnaud et POTY Maryvonne (Bousignies) – LONGUEPÉE Jean et DANGREMONT Romain (Bouvignies) – BULOT Olivier et SKRZYPCZAK Jean Pierre (Brillon) – LEGRAND Francis et LEMAY Frédéric (Bruay sur l'Escaut) – MAERTENS David et PETIT Francine (Bruille lez Marchiennes) – LANNOY Bernard et CICHON Véronique (Bruille Saint-Amand) – MORLIGHEM Bernard et CORNU Philippe (Château l'Abbaye) – LELONG Grégory et GROSPERRIN Julien (Condé sur l'Escaut) – DEBARGE Anne et DELPORTE Mathieu (Coutiches) – COLLET Eric et LIENARD Matthieu (Crespin) - SZATNY Jean Michel et LECOMITE Didier (Dechy) – LEMOINE Solange et SANCHEZ Thomas (Denain) – PAKOSZ Alain et KONIUSZ Michel (Erre) – TOUATI Benamar et LIETARD Jean Claude (Escautpont) – GOURMAUD Alain et DUBOIS Isabelle (Fenain) – BOUKLA Jacques et MORTREUX Céline (Flines lez Mortagne) – LESUR Simon et DENEUVILLERS Jérôme (Flines lez Râches) – POTELLE Magaly et SYBILLE Jean Yves (Fresnes sur Escaut) – BOUDREZ André et DEBRABANT Marjorie (Hasnon) – MURCIA

Baptiste et RYCKELYNCK Jean Paul (Haveluy) – SCHNEIDER Jacques et KOPCZYNSKI Bruno (Hergnies) – SCHERER Murielle et SANS Patrick (Hérin) – SERRURIER Yvon et GAZET Christian (Hornaing) – FONTAINE Jean Paul (Lallaing) – TESTART Jean Luc et RIDON Jean Michel (Landas) – LISSE Henri-Jean et DELESALLE Hermine (Lecelles) – DEHAENE Bernadette et ROUSSEAU Pascal (Marchiennes) – HANQUET Christian et JORIEUX Thomas (Marly) – FINET Florian et NAMUR Valentin (Maulde) – THURU Gérald et BRUNEL François-Xavier (Millonfosse) – BOCAHUT Charlie et LETELIER Ryan (Mortagne du Nord) – DELFOLIE-WATTIEZ Jocelyne (Nivelle) – RICHEZ Benjamin et DERNAUCOURT Stéphanie (Nomain) – BARGIBANT Jean Marie et BOURSE Guy (Odomez) – LECLERC Serge et MARISSEL Nathalie (Oisy) – DUPUIS Marc et DEBERDT Anne Sophie (Orchies) – WEISS Véronique et DANDRE Laurence (Pecquencourt) – PISANO Sylvia et STASINSKI François (Petite-Forêt) – DOCHEZ Vincent et BRONSART Sophie (Quarouble) – DUCROT Régis et GRINER Pierre (Quièvrecchain) – WATTELET Daniel et BIENCOURT Caroline (Râches) – MORTREUX David et DHINNIN Angélique (Raimbeaucourt) – MOTIER Jean Paul et NASSAR Marie Louise (Raismes) – PAYEN Maryse et MACKRE Jean Marc (Rieulay) – DOLET Agnès et BERTRAND Ghislain (Rombies et Marchipont) – THIEBAUT France Anne et VASSEUR Adeline (Rosult) – GHESQUIERE Anne Sophie et DEBONNET Brigitte (Rumegies) – DE NEVE Franc et PYNTE Eric (Saint-Amand-les-Eaux) – JACQUEMIN Nicolas et ANIERE Michaël (Saint Aybert) - GRUSON Bernard et FOURMEAU Sébastien (Saméon) – MICHALAK Jean Michel et CABOT Sébastien (Sars et Rosières) – DUBRULLE José et BROUILLARD Mercédès (Thivencelle) – COLLINET Patricia et VINCKIER Annick (Thun Saint Amand) – DECOOPMAN Dominique et RIBEIRO-GONCALVES Artur (Tilloy lez Marchiennes) - DUFOUR-LEFORT Régis et CARON Elodie (Valenciennes) – GMEINDL Séverine et BRABANT Isabelle (Vicq) – BUSTIN David et DI CRISTINA Caroline (Vieux Condé) – DUQUESNE Laurence (Vred) – JAWORSKI Suzel et SAEGERMER Chantal (Wallers) – DELASSUS Grégory et ROBERT Philippe (Wandignies Hamage) – PENNEQUIN Michel et DUCLOS Laurence (Warlaing)

#### **MEMBRES PRESENTS A LA SEANCE du 21/11/2025**

**Au titre du Conseil Régional :** MM. GONDY Elisabeth – Caroline LUBREZ

**Au titre du Conseil Départemental :** M. DETAVERNIER Jean Luc -

**Au titre des EPCI :** -

**Au titre des communes :** MM. DUTRIEUX Isabelle – LEMOINE Raphaël - LELONG Grégory – SCHERER Murielle – SERRURIER Yvon – FONTAINE Jean Paul – DEBONNET Brigitte – GRUSON Bernard – DUBRULLE José -

**MEMBRES ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :** M. Simon LESUR donne pouvoir à Mme Murielle SCHERER – M. Jean Luc TESTART donne pouvoir à Mme Isabelle DUTRIEUX – M. Alain GOURMAUD donne pouvoir à M. Grégory LELONG – Mme Séverine GMEINDL donne pouvoir à M. José DUBRULLE – M. Daniel GAMBIEZ donne pouvoir à M. Jean Paul FONTAINE – M. POPULIN Agostino donne pouvoir à M. GRUSON Bernard

**MEMBRES ABSENTS EXCUSES :** MM. BARA Laurence – COLSON Aurore - DUFOSET Alexandre – FOUTRY Luc – GOMBERT Sandrine – ROHART Ludovic - TEINTENIER Elisabeth - DEGALLAIX Laurent – DELANNOY Frédéric – DESCAMPS-MARQUILLY Béatrice – LABADENS Sylvie – SEGUIN Sébastien – RENAUD Eric - VALOIS Patrick - ZAWIEJA-DENIZON Isabelle – DA SILVA Hélène - SALIGOT Bruno - SZYMONIAK Laurence – HEGO Claude — DECLELUSE Marc – ZINGRAFF Raymond - MORTELETTE Jean-Paul – LAI Julie – CACHOIR Bruno – BEN YAHIA Ali – TENEUL Arnaud - LONGUEPEE Jean – BULOT Olivier - LEGRAND Francis - MAERTENS David – LANNOY Bernard - DEBARGE Anne – COLLET Eric - SZATNY Jean-Michel – LEMOINE Solange - PAKOSZ Alain – TOUATI Benamar - POTELLE Magaly – BOUDREZ André - MURCIA Baptiste – SCHNEIDER Jacques - FINET Florian – THURU Gérald - BOCAHUT Charlie – RICHEZ Benjamin - BARGIBANT Jean-Marie – LECLERC Serge – LISSE Henri Jean – DEHAENE Bernadette – HANQUET Christophe - DUPUIS Marc – WEISS Véronique – PISANO Sylvia – DOCHEZ Vincent – DUCROT Régis - WATTELET Daniel – MORTREUX David – MOTIER Jean Paul – PAYEN Maryse – DOLET Maryse - THIEBAUT Anne-France – DE NEVE Franc – JACQUEMIN Nicolas - MICHALAK Jean Michel – COLLINET Patricia - DECOOPMAN Dominique – DUFOUR-LEFORT Régis – BUSTIN David – JAWORSKI Suzel - DELASSUS Grégory – PENNEQUIN Michel

#### **ACTUALISATION DE LA LISTE D'ESPECES A ENJEUX – CONVENTION ET DEMANDE DE FINANCEMENT**

Etablir une liste des espèces et des milieux naturels pour lesquels le Parc dispose d'une forte responsabilité dans leur préservation présente des intérêts multiples : cibler les actions de préservation, illustrer les enjeux de conservation lors des opérations de sensibilisation et d'éducation à la nature ou encore identifier des espèces repères pour évaluer le gain écologique lors de travaux de gestion et de restauration de milieux naturels...

L'actualisation de cette liste est une attente forte du Conseil National de la Protection de la Nature, systématique lors des révisions de charte et a été rappelée durant la visite des rapporteurs en charge de l'examen de notre projet de charte révisée.

Pour réviser la liste établie en 2012, le Syndicat mixte du Parc naturel régional Scarpe-Escaut pourra s'appuyer sur :

- sur le travail mené par le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement à propos du renforcement de la protection forte d'espaces naturels
- sur la liste d'espèces à enjeu récemment révisée par le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale avec le concours du Conservatoire Botanique National de Bailleul.

Sur base des références venant d'être énoncées, le Parc naturel régional Scarpe-Escaut a fixé le cadre méthodologique de cette actualisation.

Afin de l'appliquer, le Parc sollicite l'assistance technique du Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France pour le volet faunistique et celle du Conservatoire Botanique National de Bailleul pour la flore et les végétations.

Le montant total de cette assistance technique sera détaillé lors de la réunion du Comité syndical. Elle est éligible à l'aide du Fonds vert Biodiversité en raison de son intérêt dans l'application de la Stratégie Nationale des Aires Protégées (SNAP 2030). Le financement peut couvrir jusqu'à 80% des dépenses.

Dépenses prévisionnelles	Montant TTC	Financeurs	Montant sollicité
Prestation du CEN	5675, 65 €	Etat (DREAL)	35 483,72 €
Prestation du CBNBL – flore vasculaire	25 029, 00 €	Autofinancement (PNRSE)	8 870,93 €
Prestation du CBNBL – bryophytes (mousses)	6 150,00 €		
Ingénierie de suivi du dossier	4 500, 00 €		

Le Comité syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et les statuts du Syndicat mixte du Parc naturel régional Scarpe-Escaut, Considérant que le Parc doit actualiser sa liste d'espèces à enjeu dans le cadre du processus de révision de sa Charte,

Décide :

Article 1 : De solliciter le concours du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France et du Conservatoire Botanique National de Bailleul en vue de l'établissement de la liste d'espèces à enjeu et d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout acte relatif à ces concours.

Article 2 : D'approuver le plan de financement et d'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les actes à intervenir en lien avec ce plan de financement.

Délibération adoptée sans quorum conformément à l'article L2121-17 du CGCT.

Cette délibération est mise aux voix et acceptée à l'unanimité.

Nombre d'inscrits : 94 membres (382 voix)

Nombre de présents : 12

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de votants : 69 voix

Majorité absolue : 35 voix

Le Comité syndical a adopté.

Délibéré en séance, les jours, mois et an susdits  
(suivent les signatures)



La présente délibération, qui sera transmise au représentant de l'Etat, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille ou d'un recours gracieux auprès du Syndicat Mixte, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Le silence gardé par le Syndicat Mixte pendant deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois.

Reçu par le Sous Préfet le :

Affiché le :